

## Quel lieu d'origine en cas de fusion de communes dans les cantons romands ?

	<b>BERNE</b>	<b>FRIBOURG</b>	<b>JURA</b>
<b>Lieu d'origine</b>	Commune fusionnée	Commune fusionnée	Commune fusionnée
<b>Possibilité de changer pour les fusions futures ?</b>	oui	oui	oui
<b>Possibilité de changer pour les fusions passées ?</b>	Oui, uniquement les communes fusionnées après le 01.01.2014	oui	Oui, uniquement les communes fusionnées après le 01.01.2009
<b>Démarche</b>	Formulaire disponible dès le 01.01.2018	Formulaire <a href="#">en ligne</a>	Formulaire <a href="#">en ligne</a>
<b>Résultat après démarche</b>	Commune fusionnée (Commune d'origine)	Commune fusionnée (Commune d'origine)	Commune d'origine (Commune fusionnée)
<b>Prix</b>	75.-	100.- (150.- pour une famille)	0.-
<b>Délai</b>	Un an après la fusion ou 31.12.2018 pour les communes déjà fusionnées.	2 ans après la fusion ou 31.12.2018 pour les communes déjà fusionnées.	3 ans après la fusion ou 31.12.2019 pour les communes déjà fusionnées.

	<b>NEUCHATEL</b>	<b>VAUD</b>	<b>VALAIS</b>	<b>GENEVE</b>
<b>Lieu d'origine</b>	Commune d'origine (Commune fusionnée)	Commune fusionnée (Commune d'origine)*	Commune fusionnée	n/a
<b>Possibilité de changer ?</b>	non	non	non	n/a
<b>Démarche</b>	n/a	n/a	n/a	n/a
<b>Résultat après démarche</b>	n/a	n/a	n/a	n/a
<b>Prix</b>	n/a	n/a	n/a	n/a
<b>Délai</b>	n/a	n/a	n/a	n/a

\*Pour les communes vaudoises qui ont fusionné avant le 01.01.2016, le lieu d'origine est le nom de la commune fusionnée (sans mention de la commune d'origine). Entre le 01.01.2016 et le 31.12.2016, il était possible de faire une demande pour ajouter le nom de l'ancienne commune entre parenthèses après la commune fusionnée rétroactivement. Ce n'est plus le cas.